

Solidaires



## Pour une politique sociale Solidaire à l'ADAS-INRAE !

*Sud Recherche présente, à nouveau, deux candidatures au sein du collège syndical pour le renouvellement partiel du CA de l'ADAS. Nous souhaitons y promouvoir une approche sociale solidaire, qui réponde aux attentes de chacun/e, notamment pour celles et ceux qui en ont le plus besoin en ces temps perturbés liés à la crise sanitaire qui accentuent les inégalités. L'expression ci-dessous reprend les priorités déjà avancées lors des précédents scrutins puis les échanges intervenus durant le dernier mandat.*

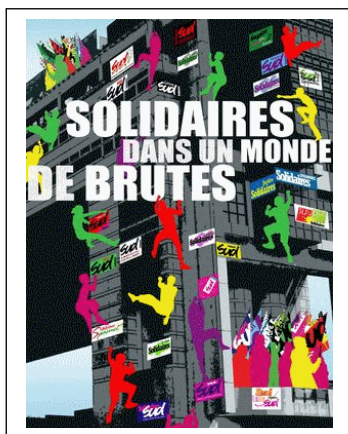
### Avec un budget social à la hauteur des besoins !

Avec la politique d'austérité visant les budgets publics menée par les gouvernements successifs, le budget social des établissements est considéré comme une variable d'ajustement au regard de la masse salariale, elle-même impactée.

Ceci concerne les activités propres à l'ADAS, mais aussi le gros budget de la restauration collective, celui du logement social, du service social... Ces enjeux sont importants pour le personnel, sur le plan financier comme pour ses conditions de vie.

Nous plaillons pour une intervention commune des élu/es du personnel à l'ADAS et des organisations syndicales face à cette politique relayée par la Direction de l'INRAE. En effet ce budget social devrait progresser afin de compenser les difficultés actuelles.

### Priorité aux actions solidaires pour réduire les inégalités



- **Faciliter l'accès aux activités jeunesse, sports, loisirs et vacances aux personnes les plus fragilisées** (dans leur situation professionnelle, familiale ou de santé) ; avec une attention particulière portée aux contractuel/les, aux parents isolés et aux familles recomposées.
- **Développer les collaborations avec les structures sociales des autres EPST...** avec l'échange des bonnes pratiques, la mutualisation des initiatives et des structures. Favoriser **les relations avec le tissu associatif de proximité**, avec un soutien national plus accentué aux « petits sites » INRAE.
- **Compenser les difficultés des agents et agentes concerné/es par le handicap**, directement ou dans leur entourage. L'accès à la culture comme aux vacances est souvent plus onéreux. Sur ce sujet, nous apprécions les avancées récentes.

- **Renfort du lien avec les retraité/es** : pour que la fin de l'activité à l'INRAE ne s'accompagne pas de solitude, d'un accès réduit aux loisirs dans une période de fragilisation du lien social et de baisse des pensions.

- **Choisir les activités respectueuses de l'économie solidaire et du développement durable**, que ce soit au local ou dans le choix des voyages à l'étranger.

*Une mise en perspective des échanges : 3 syndicats de l'ex INRA sur 4 s'étaient clairement positionnés en faveur d'une évolution vers une structure CAES / type CSE (ex CE). Dans cette configuration, tous les personnels actifs et retraités sont membres de droit de l'association, sans cotisation et donc pouvant sans condition accéder à toutes les prestations sociales de l'INRAE. C'est une approche que nous portons depuis notre arrivée à l'ADAS... et un défi à relever, dans un climat que nous espérons plus convivial au sein du futur conseil d'administration !*